

# RSP - Remobilisation Socio-Professionnelle

## Formation en amont

### CRP LADAPT VAR - Toulon

Votre interlocutrice : Mme Myriam Revol, Assistante de formation / 04 86 87 24 80 / crp83@ladapt.net

#### EN PRATIQUE

- 560 h de formation

#### PUBLIC

#### QUI ?

- Les bénéficiaires d'une décision de reclassement MDPH

(Maison Départementale  
Personnes Handicapées)

- Hommes ou Femmes de plus de 18 ans

#### PROFIL

Personnes ayant besoin de :

- Retrouver des repères socio-professionnels
- Retrouver un rythme de travail et du sens au quotidien
- Développer l'autonomie nécessaire à l'insertion professionnelle durable

#### OBJECTIFS

Formation qui permet d'acquérir les aptitudes nécessaires à une réinsertion professionnelle.

Etre capable de :

- Retrouver un rythme actif dans un environnement social professionnalisant
- Remobiliser ses capacités d'apprentissage
- Réactiver ses aptitudes relationnelles et renforcer et/ou confirmer ses capacités d'intégration en entreprise

#### PROGRAMME

- Réentraînement à l'effort cognitif :
  - Ateliers Travail de Mémoire
  - Ateliers Réapprendre à Apprendre
  - Ateliers Remise à Niveau math et français
  - Ateliers Bureautique
- Développement des aptitudes à l'insertion :
  - Ateliers de Communication interpersonnelle
  - Atelier CV et Rédaction professionnelle
  - Stages d'observation des capacités en entreprise
- Projet collectif :
  - Savoir travailler en équipe
  - Apprendre à se projeter étape par étape
  - Redonner du sens aux apprentissages
  - Savoir accepter les réajustements d'un projet
  - Prendre du plaisir à réaliser un produit fini

#### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une équipe pluridisciplinaire accompagne le stagiaire tout au long de son parcours.

Elle est composée d'une chargée d'insertion, de formateurs, d'un coach en communication, d'une psychologue, d'un médecin, d'une infirmière et d'une assistante sociale.

#### RÉMUNÉRATION

Les bénéficiaires d'une décision de reclassement par la MDPH relèvent du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Ils peuvent être rémunérés par la Région via l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

#### MOYEN TECHNIQUE

- Un bureau par stagiaire équipé d'un ordinateur fonctionnant en réseau
- Logiciels de bureautique
- Accès internet
- Une documentation professionnelle importante
- Plateforme de ressources pédagogiques

#### COMMENT ?

Formation individualisée (rythme et progression adaptée) pour rendre le stagiaire acteur de son parcours, développer son autonomie et sa capacité de décision.